

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1984 B 09505 Numéro SIREN : 330 568 338 Nom ou dénomination : 4 EN 1
--

Ce dépôt a été enregistré le 21/11/2018 sous le numéro de dépôt 111936



20181119362017

DATE DEPOT : 21/11/2018

N° DE DEPOT : 111936

N° GESTION : 1984B09505

N° SIREN : 330568338

DENOMINATION : 4 EN 1

ADRESSE : 8 RUE PHILIPPE DE GIRARD 75010 PARIS

MILLESIME : 2017

Greffes du Tribunal
de commerce de Paris
Acte déposé le :

21 NOV. 2018

Sous le N° :

SA 4EN1

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

Siège social : 8 RUE PHILIPPE DE GIRARD 75010 PARIS
SA au capital de 282 031 euros - Siret 33056833800017 - APE 4511Z

**RÉSOLUTION D'AFFECTATION ADOPTÉE À
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2018
ARTICLE 44 - DÉCRET 83 - 1020 DU 29 NOVEMBRE 1983**

Seconde résolution

Les comptes présentés font ressortir un montant total à disposition de l'assemblée de 599 272,55 euros qui se compose des éléments suivants :

Bénéfice de l'exercice clos le 31/12/2017	27 929,91
Report à nouveau	371 342,64
Réserves distribuables	200 000,00
Total	599 272,55

L'affectation du résultat sera la suivante :

Distribution de dividendes	
Réserves relatives à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivant	
Autres réserves	200 000,00
Report à nouveau	399 272,55
Total	599 272,55

Conformément à la loi, il est rappelé que les distributions faites au titre des trois derniers exercices ont été les suivantes :

Exercice	Dividende distribué	Part éligible à l'abattement
2016	néant	néant
2015	néant	néant
2014	néant	néant

Le taux d'abattement est de 40 % pour les distributions réalisées depuis le 1er janvier 2006.

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

SA 4EN1

Siège social : 8 RUE PHILIPPE DE GIRARD 75010 PARIS
SA au capital de 282 031 euros - Siret 33056833800017 - APE 4511Z

**TEXTE DE LA RÉSOLUTION D'AFFECTATION PROPOSÉE À
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2018
ARTICLE 44 - DÉCRET 83 - 1020 DU 29 NOVEMBRE 1983**

Seconde résolution

Les comptes présentés font ressortir un montant total à disposition de l'assemblée de 599 272,55 euros qui se compose des éléments suivants :

Bénéfice de l'exercice clos le 31/12/2017	27 929,91
Report à nouveau	371 342,64
Réserves distribuables	200 000,00
Total	599 272,55

L'affectation du résultat sera la suivante :

Distribution de dividendes	
Réserves relatives à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivant	
Autres réserves	200 000,00
Report à nouveau	399 272,55
Total	599 272,55

Conformément à la loi, il est rappelé que les distributions faites au titre des trois derniers exercices ont été les suivantes :

Exercice	Dividende distribué	Part éligible à l'abattement
2016	néant	néant
2015	néant	néant
2014	néant	néant

Le taux d'abattement est de 40 % pour les distributions réalisées depuis le 1er janvier 2005.

**CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL**



**SA 4EN1
8 RUE PHILIPPE DE GIRARD
75010 PARIS**

SIRET 33056833800017 - APE 4511Z

**COMPTES ANNUELS
au
31 décembre 2017**

EGIDE CLB - 2 rue de Lancry - 75010 Paris
Tél. 01 42 40 13 13 - Fax : 01 42 40 12 13
SIRET : 834 291 064 00014

Inscrite à l'ordre des Experts-Comptables de Paris Ile-de-France sous le n° 14-0000519501

COMPTE RENDU

1. DESTINATAIRES

Les destinataires du présent rapport sont les dirigeants de l'entreprise SA 4EN1.

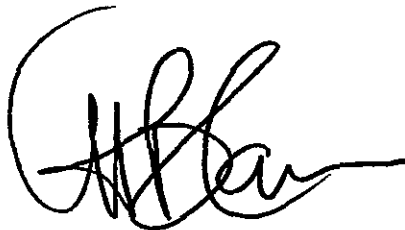
2. MISSION

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui nous a été confiée par l'entreprise SA 4EN1, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes. Cette mission ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Les comptes de l'exercice ci-après couvrent la période du 1 janvier 2017 au 31 décembre 2017 et présentent les caractéristiques suivantes :

Total du bilan :	2 170 577,92 EUR
Chiffre d'affaires ht :	5 487 665,18 EUR
Résultat de l'exercice :	27 929,91 EUR

Fait à PARIS
Le 30 août 2018
M. Camille LAWSON-BODY
Expert-comptable



EGIDE CLB - PARIS

Téléphone : 0142401313 - Télécopie : 0142401213

BILAN ACTIF

SA 4EN1 : 31 décembre 2017

ACTIF (EUR)	VALEURS BRUTES	AMORT- et PROVISIONS	VALEURS NETTES	EXERCICE N-1
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ (0)				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	2 323	2 323		140
Fonds commercial	77 749		77 749	77 749
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	214 788	89 283	125 505	148 880
Installations techniques, matériel & outillage	20 281	16 046	4 235	2 511
Autres immobilisations corporelles	50 208	34 069	16 139	19 044
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon méthode de mise en équiv.				
Autres participations	21		21	21
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	37 698		37 698	37 698
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (I)	403 067	141 720	261 347	286 044
Stocks et en-cours				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
Encours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	751 911	71 941	679 969	755 754
Avances & acomptes versés sur commande	93		93	5 005
Créances				
Clients et comptes rattachés	113 447		113 447	89 125
Autres créances	1 074 586		1 074 586	999 653
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	36 557		36 557	22 190
Charges constatées d'avance	4 580		4 580	3 626
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (II)	1 981 172	71 941	1 909 231	1 875 352
CHARGES À REPARTIR (III)				
PRIMES DE REMBOURSEMENT (IV)				
ECART DE CONVERSION (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (0 à V)	2 384 239	213 661	2 170 578	2 161 397

Renvois	Clause de réserve de propriété
(1) dont droit au bail	Immobilisations
(2) part à moins d'un an	Stocks
(3) part à plus d'un an	Créances

"Mission de présentation- voir le compte rendu de l'expert comptable"

BILAN PASSIF

SA 4EN1 : 31 décembre 2017

PASSIF (EUR)	EXERCICE N	EXERCICE N-1
<i>Capital social ou individuel (1) dont versé :</i>	282 031	282 031
<i>Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...</i>		
<i>Ecart de réévaluation (2) dont écart d'équivalence :</i>		
<i>Réserve légale (3)</i>	28 203	28 203
<i>Réserves statutaires ou contractuelles</i>		
<i>Réserves réglementées (3) dont (*) :</i>		
<i>Autres réserves</i>	200 000	200 000
<i>Report à nouveau</i>	371 343	345 462
<i>Résultat de l'exercice</i>	27 930	25 881
<i>Subventions d'investissement</i>		
<i>Provisions réglementées</i>		
CAPITAUX PROPRES	TOTAL (I)	881 576
<i>Produit des émissions de titres participatifs</i>		
<i>Avances conditionnées</i>		
AUTRES FONDS PROPRES	TOTAL (II)	
<i>Provisions pour risques</i>		
<i>Provisions pour charges</i>		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	TOTAL (III)	
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>		
<i>Autres emprunts obligataires</i>		
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (6)</i>	82 313	94 168
<i>Emprunts et dettes financières divers dont (**)</i>	238 034	159 727
<i>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</i>	6 412	19 819
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	781 668	843 727
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	151 032	160 529
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>		
<i>Autres dettes</i>	1 613	1 850
<i>Produits constatés d'avance (5)</i>		
DETTES (5) et COMPTE DE RÉGULARISATION	TOTAL (IV)	1 261 072
<i>Ecart de conversion passif</i>	TOTAL (V)	
TOTAL PASSIF	2 170 578	2 161 397
Renvois		
(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital		
Réserve spéciale de réévaluation		
(2) Ecart de réévaluation libre		
Réserve de réévaluation (1976)		
(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme		
(5) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1 254 506	1 210 001
(6) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP	82 313	44 168

* Réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants

** Emprunts participatifs

"Mission de présentation- voir le compte rendu de l'expert comptable"

RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Partie 1)

SA 4EN1 : 1 janvier 2017 au 31 décembre 2017

EUR

Rubriques	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N/N-1	
Ventes de marchandises	5 173 055	4 802 032	371 024	8%
Production vendue de biens				
Production vendue de services	314 610	309 335	5 275	2%
Chiffres d'affaires nets	5 487 665	5 111 366	376 299	7%
Production stockée				
Production immobilisée				
Subvention d'exploitation	4 220	5 375	-1 155	-21%
Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges	104 753	112 804	-8 051	-7%
Autres produits	18 229	6 933	11 297	163%
PRODUITS D'EXPLOITATION	5 614 867	5 236 477	378 390	7%
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	4 213 684	3 934 006	279 679	7%
Variation de stock (marchandises)	94 068	-12 849	106 917	832%
Achat de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes (3)	569 624	525 929	43 694	8%
Impôts, taxes et versements assimilés	20 134	22 784	-2 650	-12%
Salaires et traitements	432 973	453 102	-20 129	-4%
Charges sociales	152 591	162 493	-9 902	-6%
Dotations aux amortissements sur immobilisations	29 138	27 670	1 467	5%
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant	71 941	90 225	-18 283	-20%
Dotations aux provisions pour risque et charges				
Autres charges	227	751	-524	-70%
CHARGES D'EXPLOITATION	5 584 379	5 204 111	380 268	7%
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION	30 488	32 366	-1 878	-6%
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	531		531	
Reprises sur provisions et transfert de charges				
Différences positives de changes				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS	531		531	
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilés	3 248	3 751	-503	-13%
Différences négatives de changes				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIÈRES	3 248	3 751	-503	-13%
2 - RÉSULTAT FINANCIER	-2 717	-3 751	1 034	28%
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	27 771	28 615	-845	-3%

"Mission de présentation- voir le compte rendu de l'expert comptable"

RÉSULTAT (Partie 2)

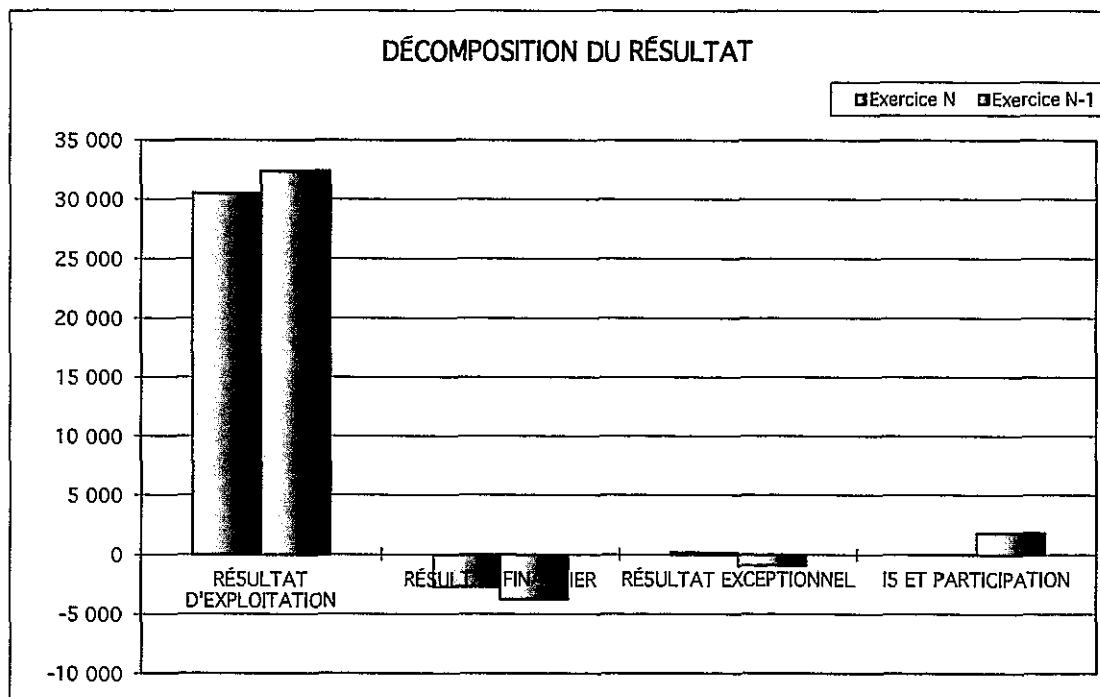
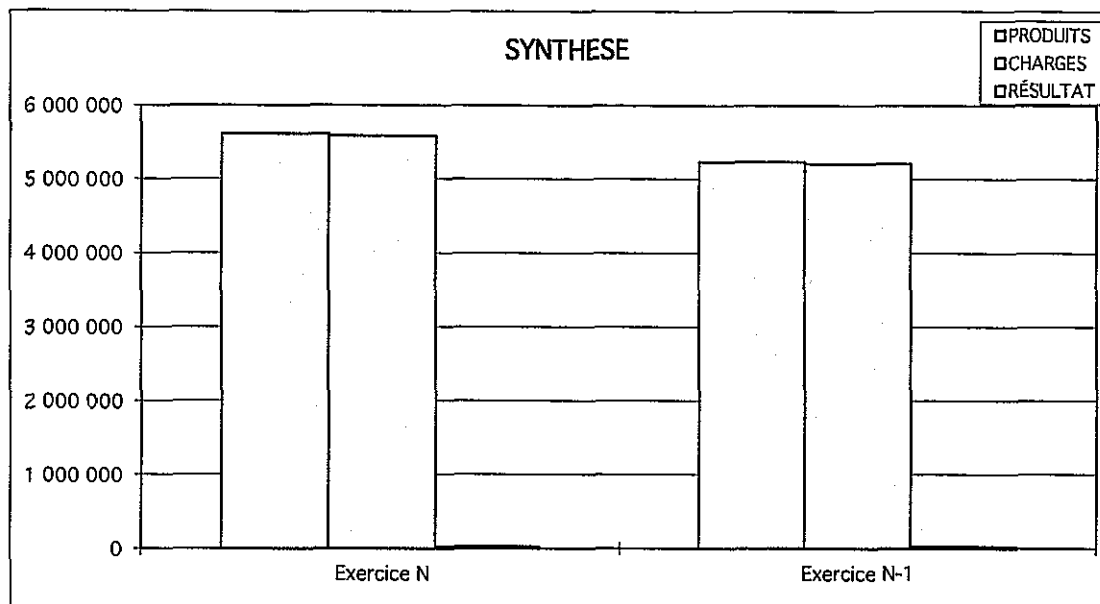
SA 4EN1 : 1 janvier 2017 au 31 décembre 2017

EUR

Rubriques	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N/N-1
<i>Produits exceptionnels sur opérations de gestion</i>	1 200		1 200
<i>Produits exceptionnels sur opérations en capital</i>			
<i>Reprises sur provisions et transferts de charges</i>			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 200		1 200
<i>Charges exceptionnelles sur opérations de gestion</i>	1 022	906	116 13%
<i>Charges exceptionnelles sur opérations en capital</i>			
<i>Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions</i>			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 022	906	116 13%
4- RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	178	-906	1 084 120%
<i>Participation des salariés aux résultats de l'entreprise</i>			
<i>Impôts sur les bénéfices</i>	19	1 829	-1 810 -99%
TOTAL DES PRODUITS	5 616 598	5 236 477	380 121 7%
TOTAL DES CHARGES	5 588 668	5 210 597	378 072 7%
5 - BÉNÉFICE OU PERTE	27 930	25 881	2 049 8%

<u>Renvois</u>			
(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			
(2) Dont produits de locations immobilières			
(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs			
(3) Dont crédit-bail mobilier	17 523	16 189	1 335 8%
(3) Dont crédit-bail immobilier			
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs	307	205	102 50%
(5) Dont produits concernant les entreprises liées			
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées			
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général			

RÉSULTAT DE L'EXERCICE



ANNEXE

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

ÉTAT DES PROVISIONS

CRÉANCES ET DETTES

CHARGES À PAYER ET PRODUITS À RECEVOIR

CHARGES ET PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

CRÉDITS-BAILS

INDEMNITÉS DE FIN DE CARRIÈRE

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

EGIDE CLB - PARIS

Téléphone : 0142401313 - Télécopie : 0142401213

RÈGLES ET MÉTHODES

1. Règles générales

"Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de commerce et du plan comptable général. Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. La société a arrêté ses comptes en respectant le règlement ANC n°2016-07 et ses règlements modificatifs."

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

2. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées, des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et/ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Logiciels	5 ans
Installations et agencements des constructions	10 ans
Matériel industriels	5 à 10 ans
Agencements, installations et aménagements	5 à 10 ans
Matériels de transport	4 ans
Matériels de bureau & informatique	2 à 3 ans

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

RÈGLES ET MÉTHODES (SUITE)

3. Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

4. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

5. Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

6. Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

7. Engagements en matière de retraite

La législation Française prévoit que des indemnités soient versées aux salariés au moment de leur départ en retraite, en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite. L'engagement correspondant aux droits à indemnité de départ en retraite n'est pas provisionné dans les comptes sociaux.

Le montant de cet engagement à la clôture de l'exercice, évalué selon la méthode actuarielle tient compte des salaires projetés de fin de carrière.

Les principales hypothèses d'évaluation sont les suivantes:

Départ volontaire à 65 ans

Taux d'actualisation de 1,74%

Taux de progression des salaires (inflation incluse) de 1%.

8. CICE - Crédit Impôt compétitivité emploi

Le CICE 2016, avec son impact sur 2017 a été utilisé pour améliorer le BFR (besoin en fonds de roulement)

Le CICE 2017, s'élève à 22 461,00€

Les tableaux suivants complètent les informations données ci-avant.

ETAT DES IMMOBILISATIONS

SA 4EN1 1 janvier 2017 au 31 décembre 2017

EUR	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale
		Réévaluation	Acquisitions	Virements de poste à poste	Cessions et mises hors service		
Frais d'établissement et de développement	80 072					80 072	
Autres postes d'immobilisations incorporelles	80 072					80 072	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre	214 788					214 788	
Constructions sur sol d'autrui	17 213		3 068			20 281	
Installations générales, agencement et aménagement des constructions	40 103					40 103	
Installations techniques, matériel et outillage industriel	684					684	
Installations générales, agencements, aménagements divers	8 048		1 373			9 421	
Matériel de transport							
Matériel de bureau et informatique, mobilier							
Emballages récupérables et divers							
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	280 836		4 441			285 276	
Participations évaluées par mise en équivalence							
Autres participations	21					21	
Autres titres immobilisés							
Prêts et autres immobilisations financières	37 698					37 698	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	37 719					37 719	
TOTAL GÉNÉRAL	398 627		4 441			403 067	

"Mission de présentation- voir le compte rendu de l'expert comptable"

ETAT DES AMORTISSEMENTS

SA 4 EN1 1 janvier 2017 au 31 décembre 2017

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
	Montant des amortissements au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements affectés aux cessions d'actif	Montant des amortissements à la fin de l'exercice	Dotations			Reprises		
					Differential de durée	Mode dégressif	Fiscal exception.	Differential de durée	Mode dégressif	Fiscal exception.
EUR										Mont net en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement	2 183	140		2 323						
Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 183	140		3 323						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES										
Terrains										
Constructions sur sol propre										
Constructions sur sol d'autrui										
Installations générales, agencement et aménagement des constructions	65 807	23 376		89 183						
Installations techniques, matériel et outillage industriel	14 701	1 345		16 046						
Installations générales, agencements, aménagements divers	22 157	3 381		25 538						
Matériel de transport	884			884						
Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 851	918		7 769						
Emballages récupérables et divers										
IMMOBILISATIONS CORPORELLES										
	116 403	28 699		145 102						
TOTAL GÉNÉRAL	112 583	29 138		141 721						
CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES										
Frais d'émission d'emprunts à élargir										
Frais de remboursement des obligations										
	Montant net au début de l'exercice	Augmentation	Dotations de l'exercice	Montant net à la fin de l'exercice						

"Mission de présentation- voir le compte rendu de l'expert comptable"

ETAT DES PROVISIONS

SA 4EN1 1 janvier 2017 au 31 décembre 2017

NATURE DES PROVISIONS	EUR			
	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour reconstitution des gisements pétroliers				
Provisions pour investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour implantation à l'étranger (avant 1/1/92)				
Provisions pour implantation à l'étranger (après 1/1/92)				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes et charges				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Prov- pour dépréciation sur immobilisations incorporelles				
Prov- pour dépréciation sur immobilisations corporelles				
Prov- pour dépréciation sur titres mis en équivalence				
Prov- pour dépréciation sur titres de placement				
Prov- pour dépréciation sur immobilisations financières				
Prov- pour dépréciation sur stocks et en cours	90 225	71 941	90 225	71 941
Prov- pour dépréciation sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciations				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATIONS	90 225	71 941	90 225	71 941
TOTAL GÉNÉRAL	90 225	71 941	90 225	71 941

Dont dotations et reprises	d'exploitation	71 941	90 225
	financières		
	exceptionnelles		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice	
---	--

CRÉANCES ET DETTES

SA 4EN1 1 janvier 2017 au 31 décembre 2017

ETAT DES CRÉANCES (EUR)	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
<i>Créances rattachées à des participations</i>			
<i>Prêts (1) (2)</i>			
<i>Autres immobilisations financières</i>	37 698		37 698
<i>Clients douteux ou litigieux</i>			
<i>Autres créances clients</i>	113 447	113 447	
<i>Créance représentative de titres prêtés</i>			
<i>Personnel et comptes rattachés</i>			
<i>Sécurité sociale et autres organismes sociaux</i>			
<i>Impôts sur les bénéfices</i>			
<i>Taxe sur la valeur ajoutée</i>	10 253	10 253	
<i>Autres impôts, taxes et versements assimilés</i>			
<i>Créances diverses envers l'Etat et les collectivités publiques</i>			
<i>Groupe et associés (2)</i>	946 284	946 284	
<i>Débiteurs divers</i>	118 049	118 049	
<i>Charges constatées d'avance</i>	4 580	4 580	
TOTAL DES CRÉANCES	1 230 310	1 192 612	37 698

Renvois	
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice	
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	
(2) Prêts et avances consentis aux associés	

ETAT DES DETTES (EUR)	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>				
<i>Autres emprunts obligataires</i>				
<i>Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine</i>	82 313	82 313		
<i>Emprunts et dettes à plus de 1 an à l'origine</i>				
<i>Emprunts et dettes financières divers</i>	152 034	152 034		
<i>Fournisseurs et comptes rattachés</i>	781 668	781 668		
<i>Personnel et comptes rattachés</i>	73 562	73 562		
<i>Sécurité sociale et autres organismes sociaux</i>	50 785	50 785		
<i>Impôts sur les bénéfices</i>				
<i>Taxe sur la valeur ajoutée</i>	15 359	15 359		
<i>Obligations cautionnées</i>				
<i>Autres impôts, taxes et assimilés</i>	11 326	11 326		
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>				
<i>Groupe et associés (2)</i>	86 000	86 000		
<i>Autres dettes</i>	1 613	1 613		
<i>Dettes représentatives de titres empruntés</i>				
<i>Produits constatés d'avance</i>				
TOTAL DES DETTES	1 254 660	1 254 660		

Renvois	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	50 000
(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés	

CHARGES À PAYER ET PRODUITS À RECEVOIR

SA 4EN1 1 janvier 2017 au 31 décembre 2017

EUR

CHARGES À PAYER	<i>Montants</i>
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>	
<i>Autres emprunts obligataires</i>	
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</i>	528
<i>Emprunts et dettes financières divers</i>	
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	83 241
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	58 619
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>	
<i>Autres dettes</i>	1 313
TOTAL CHARGES À PAYER	143 701

PRODUITS À RECEVOIR	<i>Montants</i>
<i>Créances rattachées à des participations</i>	
<i>Autres immobilisations financières</i>	
<i>Créances clients et comptes rattachés</i>	
<i>Autres créances</i>	118 042
<i>Disponibilités</i>	
TOTAL PRODUITS À RECEVOIR	118 042

"Mission de présentation- voir le compte rendu de l'expert comptable"

CHARGES ET PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

SA 4EN1 1 janvier 2017 au 31 décembre 2017

EUR

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	<i>Montants</i>
<i>Charges d'exploitation</i>	4 580
<i>Charges financières</i>	
<i>Charges exceptionnelles</i>	
TOTAL CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	4 580

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	<i>Montants</i>
<i>Produits d'exploitation</i>	
<i>Produits financiers</i>	
<i>Produits exceptionnels</i>	
TOTAL PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	

CRÉDIT-BAIL

SA 4EN1 1 janvier 2017 au 31 décembre 2017

IMMOBILISATIONS EN CRÉDIT-BAIL (EUR)

POSTES DU BILAN	Coût d'entrée	Dotations aux amortissements		Valeurs nettes
		de l'exercice	cumulées	
Terrains				
Constructions				
Inst. tech., Matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
TOTAL				

ENGAGEMENTS DE CRÉDIT-BAIL (EUR)

POSTES DU BILAN	Redevances payées		Redevances restant à payer			Prix d'achat résiduel
	de l'exercice	cumulées	jusqu'à 1 an	de 1 an à 5 ans	à plus de 5 ans	
Terrains						
Constructions						
Inst. tech., Matériel et outillage						
Autres immobilisations corporelles	18 085	47 102	17 380	42 926		809
Immobilisations en cours						
TOTAL	18 085	47 102	17 380	42 926		809

ENGAGEMENTS EN MATIERE D'INDEMNITÉS DE FIN DE CARRIERE

SA 4EN1 1 janvier 2017 au 31 décembre 2017

Indemnités de fin de carrière à verser	89 273 €
Valeur probable des indemnités à verser	65 107 €
Valeur actuelle probable des indemnités à verser	40 666 €
Dette actuarielle	7 084 €
Charge normale de l'exercice	1 311 €

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Néant

Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

Néant

Autres éléments significatifs

Néant

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2018

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant * ☐

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 1 7

N° SIRET

3 3 0 5 6 8 3 3 8 0 0 0 1 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SA 4EN1

ADRESSE (voie)

8 RUE PHILIPPE DE GIRARD

CODE POSTAL

75010

VILLE

PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

0

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Michel BONNEMAISON

*Expert Comptable
Commissaire aux comptes*

18/20 RUE CLAUDE TILLIER
75012 PARIS

TEL : 01 43 79 99 20
FAX : 01 43 79 99 21

48, AVENUE MARCEAU
94340 JOINVILLE-LE-PONT

**CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL**



SA 4 EN 1

Société anonyme au capital de 282 031 euros

Siège Social : 8, rue Philippe de Girard
75010 PARIS

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2017

Rapport sur les comptes annuels

Bilan, compte de résultat, annexe comptable

Rapport spécial sur les conventions réglementées

SA 4 EN 1

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE
AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

SA 4 EN 1

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'assemblée générale de la SA 4 EN 1

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société SA 4 EN 1 relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidence et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient au Président d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président de la société.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 7 juin 2018

Le Commissaire aux Comptes,


Michel BONNEMAISON